Les péchés majeurs sont : l’association à Allah, la désobéissance aux parents, le meurtre et le faux serment

'AbdouLlâh ibn 'Amr ibn Al-'Âṣ (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate que le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) a dit : " Les péchés majeurs sont : l’association à Allah, la désobéissance aux parents, le meurtre et le faux serment ".
[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî]

Le Prophète explique les péchés majeurs qui correspondent à une sévère menace à laquelle est exposée celui qui les commet, que ce soit ici-bas ou dans l'au-delà. Le premier d'entre eux est l'association à Allah : c 'est le fait de vouer n'importe quel type d'adoration parmi les divers types à autre qu'Allah et de rendre équivalent quiconque à Lui dans ce qui concerne les spécificités d'Allah dans Sa divinité, Sa seigneurie, Ses noms et Ses attributs. Le second d'entre eux est la désobéissance aux parents : c'est tout ce qui implique de nuire aux parents, en parole ou en acte, et le délaissement de la bienfaisance envers eux. Le troisième d'entre eux est le meurtre : sans raison valable, comme le fait de tuer injustement et agressivement. Le quatrième d'entre eux est le faux serment : c'est le serment mensonger en sachant pertinemment que celui-ci est mensonger. Il a été ainsi appelé parce que ce faux serment plonge la personne dans le péché ou dans l'Enfer.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3044